

**→ FICHE D'INSCRIPTION
SECTION DANSE SAISON 07/08**

**Fiche à retourner signée
avec le règlement à :
WELLCOM Association
3 rue du Hohneck
67100 Strasbourg**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone fixe : _____ Mobile : _____
 Email : _____

→ Je coche la/les case(s) du/des cours auquel(s) je souhaite participer :

Cours	Horaires	Type	Niveau	Lieu
<input type="radio"/> Lundi	20h30 > 22h00	Hip Hop	Avancé	SIUAPS
<input type="radio"/> Mardi	20h15 > 21h15	Ragga/House	Initié	L'Eau Vive
<input type="radio"/> Mercredi	15h00 > 16h00	Hip Hop	Enfants 9 à 13 ans	SIUAPS
<input type="radio"/> Mercredi	16h00 > 17h00	Hip Hop	Enfants 4 à 8 ans	SIUAPS
<input type="radio"/> Mercredi	17h30 > 18h30	Hip Hop	Ados et Débutant	L'Eau Vive
<input type="radio"/> Mercredi	18h45 > 19h45	Hip Hop	Débutant	L'Eau Vive
<input type="radio"/> Jeudi	20h15 > 21h15	Hip Hop	Intermédiaire	L'Eau Vive
<input type="radio"/> Vendredi	19h30 > 20h30	Ragga	Tout public	Espace Gym

→ Je prends connaissance des tarifs :

Adhésion / licence	Moins de 18 ans* : 20€	Adultes : 25€	
	Enfants < 13 ans*	Ados* et Etudiants**	Adultes
Cotisation annuelle	260€ (100/80/80)	290€ (110/90/90)	320€ (120/100/100)

* Sous présentation de la carte identité. ** Sous présentation de la carte étudiant

→ Je remplis ma grille de règlement en fonction de mon status :

Règlement	Adhésion/Licence	Octobre 2007	Novembre 2007	Janvier 2008
<input type="radio"/> Espèces				
<input type="radio"/> Chèques*				

* Nom et Prénom de l'émetteur du/des chèque(s) (à l'ordre de Well.Com) : _____

→ Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'association Well.Com et m'engage à le respecter (à consulter en page 2)

Fait le : _____ Signature : _____

Autorisation parentale pour les mineurs

Mme, M. _____ Nom : _____ Prénom : _____

En qualité de _____

Autorise (Nom) : _____ (Prénom) : _____

à participer au cours organisés par l'association Well.Com, reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, et m'engage à ce qu'il soit respecté.



➔ REGLEMENT INTERIEUR SECTION DANSE SAISON 07/08

Article 1

Toute inscription est annuelle. Les personnes qui s'inscriront au courant de la saison devront payer une cotisation recalculée au prorata du tarif annuel.

Article 2

Toute cotisation doit être versée, en début de Saison (Septembre 2007), afin de pouvoir participer aux activités de l'association. Toute cotisation annuelle doit être réglée en 3 fois maximum (voir échelonnement dans la grille de cotisation). Les adhérents s'acquitteront de trois chèques qui seront encaissés début Octobre 2007, début Novembre 2007 et début Janvier 2008.

Article 3

Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement de l'utilisateur en cours d'année.

Article 4

La participation au cours se fait en tenue de sport et avec des chaussures propres autres que des chaussures de ville.

Article 5

Les locaux mis à disposition doivent rester en l'état. Toute dégradation pourra entraîner l'exclusion définitive de l'association et les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent responsable.

Article 6

En cas de vol, l'association décline toute responsabilité.

Article 7

Les cours qui sont dispensés aux SIUAPS n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires (vacances de la Toussaint incluses). Les cours, ayant lieu dans les salles de L'Eau Vive et à Espace Gym, seront dispensés une semaine sur deux pendant les vacances scolaires.